

Nombre de  
Membres en  
Exercice  
**15**

Présents  
**11**

Votants  
**11**

Date de la  
Convocation  
**21/08/2026**

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 27 AOUT 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt sept août  
à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD  
Béatrice, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, CAREL Katia,  
FERREOL Thomas, RIEU Sébastien, TORRES Edith, SOUQUE  
Philippe.

EXCUSES : BONELLO Maryline, MELLADO Nicolas.  
PATOILLARD Emilie, RIBOUAT Valérie.

OBJET DE LA  
DELIBERATION

Madame Katia CAREL a été nommée secrétaire de séance.

N° 2026/07/01

**Création d'un emploi  
permanent - rédacteur  
principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité sont  
créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code  
général de la fonction publique. Il appartient donc au Conseil  
Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non  
complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier  
le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un  
emploi permanent au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à  
temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 afin de permettre  
l'évolution de carrière dans le service administratif et par conséquent  
de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer un emploi permanent relevant du grade de  
rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe de la catégorie B à raison d'un  
temps plein à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.
- **DECIDE** de modifier en conséquence le tableau des effectifs dont  
la nouvelle composition figure en annexe.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents  
nécessaires à l'exécution des présentes décisions.

Au registre sont les signatures.

**AR Prefecture**

043-214302275-20260827-2026\_07\_01-DE  
Reçu le 31/08/2026

Le Maire,  
Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,  
Katia CAREL

TABLEAU DES EFFECTIFS en date du 1er septembre 2026

| Cadres d'emplois                       |                                    | Grades | Nombres d'emplois | Durée mensuelle |
|----------------------------------------|------------------------------------|--------|-------------------|-----------------|
| Service administratif                  |                                    |        |                   |                 |
| Rédacteur                              | Rédacteur                          |        | 1                 | 151 h 67        |
|                                        | Rédacteur principal de 2ème classe |        | 1                 | 151 h 67        |
| Service technique                      |                                    |        |                   |                 |
| Agent de maîtrise<br>Adjoint technique | Agent de maîtrise                  |        | 1                 | 151 h 67        |
|                                        | Adjoint technique de 2ème classe   |        | 1                 | 151 h 67        |